

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 mars 2021

---

**LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3995)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 5658

présenté par  
M. Barrot

-----

**ARTICLE 2**

Compléter la dernière phrase de l'alinéa 3 par les mots :

« ainsi que l'information, la formation et la sensibilisation du corps enseignant à ces enjeux »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à inciter les plus jeunes à adopter des comportements éco-responsables en faveur de la nature. Le corps enseignant joue un rôle central dans la transmission des valeurs citoyennes aux jeunes générations dont la préservation de l'environnement constitue l'un des piliers. Cet effort de pédagogie doit s'accompagner d'une formation dédiée du corps enseignant à l'ensemble de ces enjeux